



Photo credit: Marta Moreiras (Dakar, Senegal, 2022)

**Plaidoyer pour les vendeurs
transfrontaliers informels**

**Expériences d'Afrique de l'Ouest et
d'Afrique centrale**

À propos du projet

Entre mars et juin 2021, StreetNet International a organisé une série de webinaires pour discuter en profondeur du sujet du commerce transfrontalier informel avec ses affiliés en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale – l'une des régions où cette forme de commerce informel est très répandue. Le projet a été réalisé en coopération avec les partenaires de StreetNet, tels que SACBTA (Association sud-africaine du commerce transfrontalier), un partenaire expérimenté dans les questions du commerce transfrontalier informel, CSI-Afrique (organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale), OTUWA (Organisation des syndicats en Afrique de l'Ouest) et ATUMNET (Réseau syndical africain de migrations).

L'objectif des webinaires consistait à inciter nos affiliés à explorer les questions du commerce transfrontalier, leur permettant d'identifier les problèmes transnationaux et transversaux que différents syndicats et associations de différents pays pourraient avoir en commun ; ainsi qu'à déterminer leurs particularités et leurs différences. Après la fin de la série de webinaires, les affiliés de StreetNet qui partageaient des frontières ont travaillé ensemble pour mettre leurs connaissances en pratique et défendre les droits des vendeurs transfrontaliers informels.

Ce court rapport résume leurs expériences.



Vendeurs informels du marché de Koundara à la frontière entre le Sénégal et la Guinée // Crédit photo par la jeune reportrice de StreetNet sur le terrain, Djenabou Sow

Frontière Niger + Bénin

- **SYNAVAMAB-UNSTB**
(*Syndicat National des Vendeurs, Vendeuses et Assimilés des Marchés du Bénin*)
- **UGSEIN** (*Union Générale des Syndicats Economie Informelle Niger*)



Les activités menées par le SYNAVAMAB-UNSTB et par l'UGSEIN se sont déroulées dans la ville de Gaya, au Niger, et dans la ville de Malanville, au Bénin.

- **Les problèmes identifiés à cette frontière étaient les suivants :**
- **Impôts et droits de douane élevés à la frontière ;**
- **Confiscation de denrées alimentaires, notamment de céréales ;**
- **Sur les marchés de Gaya et de Malanville, cela influe sur les prix de la nourriture ;**
- **Un autre problème consiste en existence des points de contrôle aux frontières.**

Les organisations ont préparé un document à signer par deux parties visant à réduire le paiement demandé pour le transfert de marchandises à la frontière. Ils ont demandé aux autorités des deux pays de réduire le nombre de points de contrôle.

Intervenant au nom des vendeurs, les organisations ont demandé de délivrer une autorisation spéciale pour passer la frontière de Gaya à Malanville, car les vendeurs doivent emporter avec eux de nombreux documents (carte d'identité, passeport, carnet de vaccination...). Une autre demande portait un allègement du fardeau de la documentation. Une autorisation spéciale a été demandée notamment pour tous ceux qui vendaient des céréales à travers la frontière. Pour les quantités de produits moins importants, les organisations ont conseillé aux vendeurs d'informer les autorités douanières des transactions qu'ils envisageaient d'effectuer, afin d'éviter les taxes.

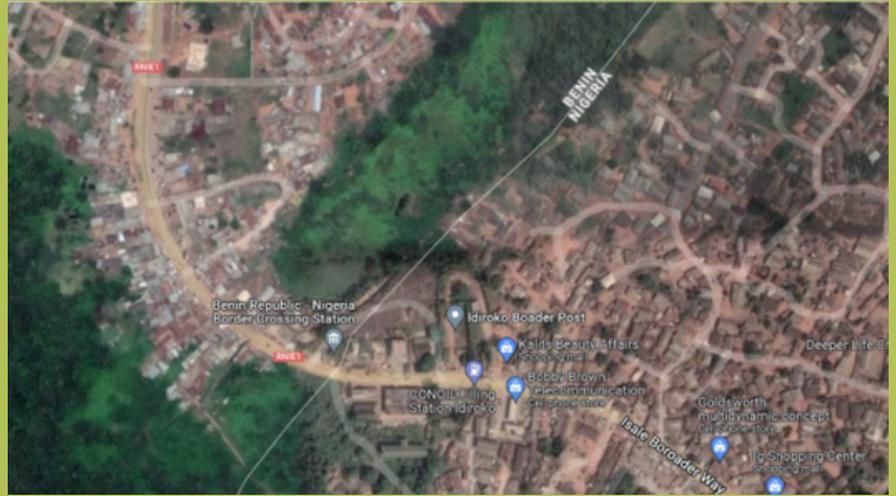
Façon de progresser. Le groupe s'engage à poursuivre les activités qui ont été menées aux frontières : la frontière entre le Niger et le Bénin est très importante pour la région, notamment en matière du commerce transfrontalier informel. Le groupe a l'intention de continuer à soutenir les travailleuses de l'économie informelle. Un autre objectif clé est d'ouvrir de nouveaux débouchés et d'améliorer l'accès des vendeurs aux marchés internationaux. La modernisation des marchés existants et des canaux de communication sont deux autres objectifs du projet.

Frontière Bénin + Nigéria

SYNAVAMAB-UNSTB

(Syndicat National des Vendeurs, Vendeuses et Assimilés des Marchés du Bénin)

FIWON (Federation of Informal Workers Organizations of Nigeria)



La frontière d'Idiroko entre le Nigéria et le Bénin

Les deux organisations - **FIWON** et **SYNAVAMAB-UNSTB** - ont travaillé en collaboration avec les vendeurs de marché et de rue qui vivent aux frontières et qui ont participé aux ateliers. Les communautés impliquées dans les activités vivent à la frontière sud-ouest du Nigeria, et les pourparlers ont eu lieu dans la ville d'Idioroko.

Les problèmes identifiés sont propres à la région sud-est de l'Afrique de l'Ouest. Par exemple, le gouvernement nigérian a interdit toute forme de commerce à travers la frontière il y a quelques années, ainsi que le commerce de tout produit : cela signifie que tous ceux qui vivent à moins de 20 km des frontières au Nigeria ne peuvent pas acheter de carburant, de kérosène ou de diesel provenant de l'autre côté des frontières. Cela signifie que ces gens-là doivent se déplacer vers l'intérieur du pays pour obtenir le carburant dont ils ont besoin.

À moins d'un kilomètre de la ville d'Idioroko, il y a des points de contrôle, tenus par un certain nombre de responsables gouvernementaux de différentes agences : de la police douanière à l'armée. Les fonctionnaires ne demandent pas toujours de documents : parfois, ils ne demandent que de l'argent. Voilà pourquoi voyager de Lagos à la frontière béninoise peut coûter cher.

Le coût humain peut également être élevé : les vendeurs ont signalé un certain nombre d'incendies, de fusillades et de meurtres ; environ 50 personnes sont mortes à la frontière l'an dernier. Il peut s'agir d'une estimation très prudente. L'extorsion devient une pratique quotidienne des agents chargés du contrôle des frontières.

Le problème pour les communautés frontalières est le manque de carburant à des fins énergétiques : certaines zones n'ayant pas d'accès à l'électricité, elles dépendent de l'essence. Comme l'essence est interdite et les stations sont fermées, l'accès aux sources d'énergie est très limité. La fermeture des stations-service aux frontières a également entraîné la perte de moyens de subsistance et d'emplois dans la ville frontalière du côté nigérian.

Les activités d'extorsion ne se limitent pas aux itinéraires, parfois les fonctionnaires font des descentes sur les marchés ou dans les maisons des gens, pendant la nuit, en soupçonnant de cacher de la contrebande. **La situation dans son ensemble est très difficile : les économies des communautés frontalières ont été ruinées par les interdictions et par la corruption, ainsi que par les pratiques d'extorsion.**

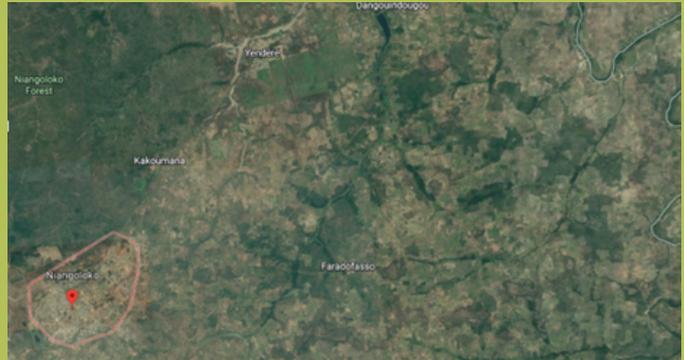
FIWON a tenu une conférence de presse le mois dernier. Ils ont pu diffuser des informations au public, tout en formulant des demandes précises adressées aux autorités. Ils ont essayé de joindre le représentant du gouvernement mais n'ont obtenu aucune réponse.

Enfin, le groupe a contacté la commission de la CEDEAO pour partager les conclusions et solliciter son soutien dans la remédiation de la situation. Après plusieurs semaines d'efforts, **la CEDEAO a déclaré qu'elle observait toujours la situation de la COVID-19 et n'était pas encore en mesure d'agir sur l'aspect du commerce transfrontalier.**

Façon de progresser. Pour l'avenir, le groupe souhaite consolider les résultats obtenus jusqu'à présent. Ils veulent organiser des formations pour éduquer les travailleurs sur leurs droits. Un autre objectif est d'assurer la liaison avec les organisations de la société civile afin d'attirer l'attention des gouvernements, en particulier de la commission de la CEDEAO, et de s'engager auprès d'eux pour qu'ils mettent en œuvre les instruments et accords commerciaux afin d'avoir un impact concret sur la vie des gens. De plus, les associations veulent améliorer leur travail de communication et attirer davantage l'attention des médias sur les violations des droits de l'Homme qui se produisent au Nigeria.

Frontière Côte d'Ivoire + Burkina Faso

- **FETTEI-CI** (*Fédération des Travailleuses et Travailleurs de l'Economie Informelle de Côte D'Ivoire*)
- **SYNAVFL** (*Syndicat National des Vendeurs des Fruits et Legumes*)



La ville de Niangoloko, à la frontière du Burkina et Côte d'Ivoire

Dans cette frontière, les problèmes identifiés pour le moment sont les suivants :

- Taxes et droits de douane élevés aux frontières ;
- Difficultés à comprendre le type de documents à fournir
- Les femmes sont maltraitées aux frontières, y compris par les autorités frontalières, et elles ont des difficultés à parler de leurs problèmes ;
- Il n'y a pas suffisamment d'informations sur les régimes du commerce simplifiés ;
- Il n'y a pas d'échange d'informations et d'harmonisation de la législation entre les deux pays ce qui constitue la difficulté pour impliquer les autorités dans le projet.

Quant aux mesures, le groupe a essayé de former un point focal composé de 15 acteurs, dont le but a été d'organiser des réunions avec différentes parties, en les informant sur les questions pertinentes.

À cette fin, ils ont également créé un groupe Whatsapp et élaboré un document avec des recommandations pour les négociations. Les parties prenantes ont accepté de s'impliquer dans ce projet.

Le groupe a réussi de saisir le ministère du Commerce, le ministère de l'Economie et des Finances, ainsi que le ministère de la Défense des deux pays.

Au niveau local, le groupe est entré en contact avec le préfet de Niangoloko, le maire de la communauté de Niangoloko, les autorités douanières des deux pays. Les syndicats et les centres commerciaux ont participé à ces activités.

Les résultats de ses campagnes ont été satisfaisants, surtout du point de vue de la sensibilisation des acteurs, qui ont compris l'importance de travailler en syndicat et de se fédérer.

Le commerce transfrontalier informel est l'une des activités les plus importantes de la région. Faciliter ce processus pour les travailleurs impliqués signifie améliorer plusieurs d'autres activités dans la région.

Les défis spécifiques identifiés comprennent :

- **Les actions concrètes visant à réduire le niveau des problèmes actuels de corruption, de sécurité et de pots-de-vin qui affligent le commerce transfrontalier ;**
- **La nécessité de mettre en exergue l'importance de l'harmonisation des tarifs douaniers, en abolissant les exigences strictes en matière de voyage, telles que le laissez-passer et le certificat de voyage d'urgence, comme conditions préalables au franchissement des frontières internationales ;**
- **Réduction des formalités de voyage à toutes les frontières, ainsi que du fardeau de la fiscalité excessive, de l'extorsion et du harcèlement des vendeurs transfrontaliers ;**
- **Encouragement des vendeurs transfrontaliers informels, des fonctionnaires des douanes, des agents de l'immigration, de la police et des autres services de sécurité de se former, en particulier, sur le régime commercial simplifié.**

Façon de progresser. Pour l'avenir, le groupe vise à organiser une rencontre avec les services des douanes, notamment au Burkina Faso. L'objectif serait d'organiser un bureau commun où toute la communication pourrait s'effectuer. Cela ira de pair avec l'amélioration de l'éducation ouvrière.



Reunião de membros do FETTEL-CI (Costa do Marfim) e SYNAVFL (Burkina Faso), em 2021

Frontière RDC + Congo

- **LDFC** (*Ligue pour le Droit de la Femme Congolaise*)
- **SCS** (*Confédération Syndicale Congolaise*)



Kinshasa et Brazzaville, à la frontière entre le Congo Brazzaville et la RDC

SCS n'est pas affilié à StreetNet, mais cette organisation est basée au Congo-Brazzaville. La frontière abordée est celle entre la République Démocratique du Congo et le Congo-Brazzaville. Les problèmes qui ont été identifiés à cette frontière par LDFC et SCS sont les suivants :

- **Taxes excessives**
- **Le nombre de services/agences aux frontières est trop important ;**
- **Frais de douane excessifs ;**
- **Diminution totale du mouvement des vendeurs ;**
- **Insécurité des biens et des services ;**

Covid19 limitant les services et imposant trop de restrictions (tests obligatoires et coûteux) ;

Manque de collaboration franche entre les différents responsables des services aux frontières.

En outre, le rapporteur a souligné le fait que les vendeurs n'étaient pas informés de la réglementation et des exigences. Le trajet de Kinshasa à Brazzaville coûte 150 dollars. Les conditions ne sont pas très sûres.

Les mesures proposées par le groupe pour remédier à la situation, comprenaient :

- **Réduire les taxes et autres frais connexes ;**
- **Etablir un protocole d'accord facilitant les échanges ;**
- **Mener des campagnes de sensibilisation des agents aux frontières ;**
- **Sensibiliser les vendeurs transfrontaliers à choisir la voie officielle de passage ;**
- **Considérer la perte du capital économique par des vendeurs.**

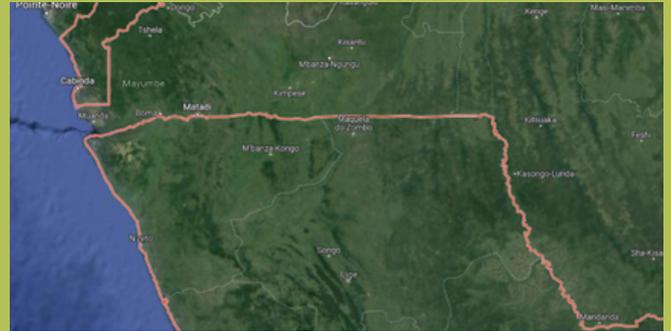
Façon de progresser

Le groupe a identifié plusieurs dimensions pour le développement du projet :

- **Sensibiliser le plus grand nombre de gens pour mettre fin au harcèlement ;**
- **Respecter les protocoles pour rendre le commerce transfrontalier flexible ;**
- **Populariser les protocoles sous-régionaux sur la libre circulation des biens et des personnes ; impliquer les services et les vendeurs dans la collaboration ;**
- **Organiser davantage de réunions pour l'échange d'expériences entre les deux pays.**

Frontière RDC + Angola

- **SNVC** (*Syndicat National des Vendeurs du Congo*)
- **FENSTACHS** (*Federação Nacional de Sindicatos de Trabalhadores Industria Alimentar, Comércio, Hotelaria, Turismo e Similares*)



La frontière nord entre l'Angola et la RDC

La SNVC a essayé de se rendre à la frontière à deux reprises. La délégation a identifié un manque d'information et de connaissances sur les taxes et la législation entre les deux pays. Le service frontalier fait preuve d'un mauvais traitement des vendeurs à la frontière. **En général, les vendeurs angolais peuvent facilement voyager et commercer au Congo, bien que pour les vendeurs congolais, ce n'est pas la même chose. Ils ne sont pas traités de la même manière que les Angolais sur les marchés angolais. Il existe une disparité entre le traitement reçu par les Angolais et les Congolais.**

Parfois, les vendeurs se voient obligés d'acheter une place pour vendre leurs marchandises, ce qui entraîne une discrimination à l'égard des vendeurs congolais.

La SNVC et FENSTACHS ont contacté les autorités frontalières pour les pousser à informer correctement les vendeurs lorsque ces derniers traversent la frontière. Le groupe a noté que parfois les autorités ne fournissaient pas les documents nécessaires aux vendeurs. Les deux associations ont essayé d'informer les gens sur les documents nécessaires.

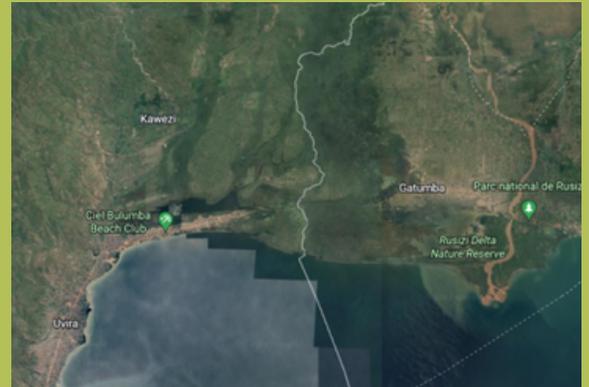
Les syndicats ont organisé une réunion à la frontière avec les autorités fiscales compétentes : ces dernières ont promis de réduire les taxes à la frontière de leur part. Le principal problème est le manque de l'information, ainsi que sa non-transparence.

Il est important de sensibiliser les vendeurs à la frontière : en cas de danger, ils doivent savoir quelle agence contacter.

Façon de progresser. À l'avenir, le groupe vise à établir un dialogue permanent avec les autorités, à partager des informations et à travailler avec elles pour ouvrir davantage de débouchés pour les vendeurs.

Frontière Burundi + RDC + Rwanda

- **ASSOVACO** (*Association de Vendeurs Ambulantes au Congo*)
- **SYVEBU** (*Syndicat des vendeurs de Rue du Burundi*)
- **SYTRIECI** (*Syndicat des Travailleurs Independents de l'Economie Informelle*)



Les objectifs du groupe travaillant sur ce projet ont été les suivants :

Négocier avec les autorités des services frontaliers pour améliorer la situation de nos membres, petits vendeurs transfrontaliers, face au harcèlement qu'ils subissent de la part des agents frontaliers ;

Renforcer les capacités des membres de nos organisations respectives sur la manière de traiter les formalités aux frontières.

Les obstacles identifiés par le groupe concernent principalement le manque d'intérêt des autorités à se joindre aux réunions. Il a été également difficile de couvrir toutes les frontières de la RDC. Les activités ont été menées par chaque organisation individuellement et conjointement par le groupe. Chaque organisation a sélectionné une équipe de négociateurs et collecté des données sur les activités aux frontières. Chaque organisation affiliée qui a rencontré les autorités frontalières de son pays, a invité son homologue de l'autre côté et quelques membres parmi les petits vendeurs. Les activités ont été menées dans les villes d'Uvira, Gatumba (frontière Burundi - RDC) et à Ruzizi (Burundi, près de la frontière rwandaise).



Meeting of the representatives of the three organizations.

Façon de progresser. Pour l'avenir, le groupe vise à travailler à la signature d'accords bilatéraux entre les pays et à établir une liste de marchandises pouvant être échangées aux frontières. Un autre objectif est d'établir un bureau qui puisse fournir des informations complètes et transparentes aux vendeurs. L'aspect de la fiscalité et la connaissance des mécanismes de taxation revêtent une importance particulière. Un dialogue permanent peut être établi avec les autorités. Un autre problème consiste en traduction des documents : de nombreux vendeurs ne parlent pas plus d'une langue, il est donc crucial de veiller à ce que les documents soient traduits et diffusés.

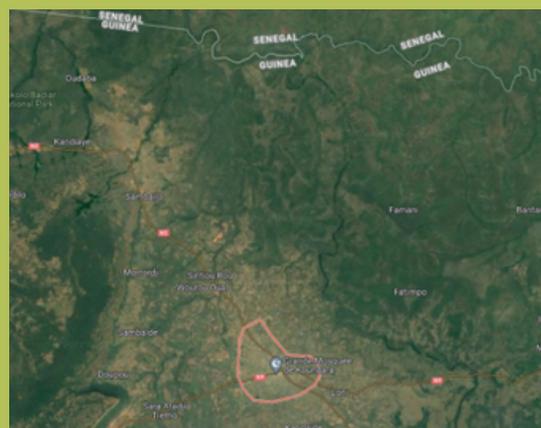


Ruzizi I et II, au sud de la frontière entre le Rwanda et le Burundi

Frontière Sénégal + Guinée



- **CNTS** (*Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal*)
- **CNTG** (*Confédération Nationale de Travailleurs de Guinée*)



The town of Koundara, at the Guinea - Senegal border

Une délégation du Sénégal s'est rendue directement en Guinée et la première réunion s'est tenue dans la ville de Koundara.

Les autorités administratives, notamment le maire et le préfet, ont encouragé la délégation à poursuivre ses activités dans la région. Ils ont accompagné la délégation sénégalaise pour rencontrer les camarades guinéens et les autorités douanières, policières et frontalières.

Les deux organisations ont tenu une réunion de plaidoyer de 4 heures avec les autorités guinéennes. Cette rencontre a permis de mettre en lumière de nombreuses difficultés. Les autorités se sont montrées serviables et intéressées à améliorer la situation.

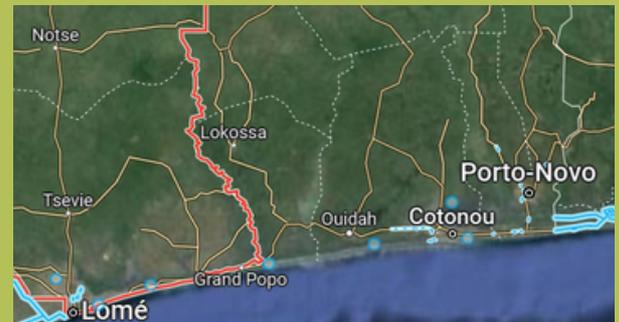
Façon de progresser. Les organisations veulent continuer à dialoguer avec les autorités, qui se sont avérées utiles, et s'appuyer sur le dialogue déjà établi.



Réunion des représentants de la CTNG et de la CNTG à Koundara // Crédit photo par la jeune reportrice de StreetNet sur le terrain, Djénabou Sow

Frontière Bénin + Togo

- **FAINATRASTI** (*Faitière National Travailleurs du Secteur Informel du Togo*)
- **CSA Bénin** (*Centrale des Syndicats Autonomes du Bénin*)



rote da fronteira entre Benin e Togo.

FENATRASIT a établi des contacts avec les autorités frontalières. Ces dernières comprennent parfois mal le type d'activité que mènent les vendeurs transfrontaliers et ne parviennent pas à les identifier correctement. L'association est restée en contact avec les autorités pour tenter d'influencer leurs décisions.

De nombreux vendeurs n'ont pas pu trouver les bonnes informations sur la manière de procéder au commerce et sur la manière d'établir un contact de l'autre côté de la frontière. L'association a identifié des personnes et des responsables clés et maintient le contact avec eux. Le simple fait d'établir cette relation a signifié beaucoup pour les vendeurs transfrontaliers informels, qui ont ainsi la possibilité d'entamer des négociations avec les autorités. Ce contact avec les autorités est aussi un moyen pour les syndicats d'augmenter le nombre de leurs effectifs. Le principal problème est de concourir aux vendeurs informels à être reconnus et à obtenir des cartes d'identité. Les objectifs du groupe sont maintenant d'aborder la question à un niveau plus élevé tout en continuant à mobiliser la population.

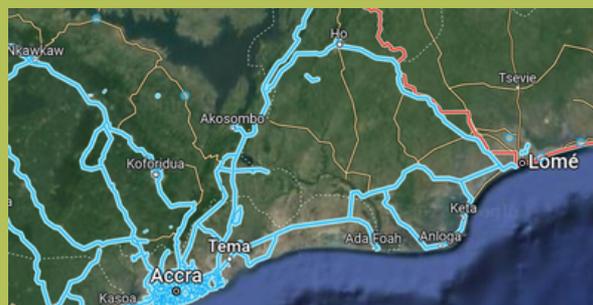
Façon de progresser. Pour l'avenir, le groupe souhaite établir un dialogue avec toutes les structures impliquées dans les activités frontalières, et organiser un atelier à l'avenir avec les autorités. La principale orientation prise consiste à améliorer la communication et la coopération avec les parties prenantes concernées.



Les membres de la FAINATRASIT et du CSA -Bénin se sont réunis à l'occasion d'un atelier pédagogique sur le renforcement des capacités des syndicalistes en matière du commerce transfrontalier.

Frontière Ghana + Togo

- **UNIWA** (*Union of Informal Workers Associations*)
- **FAINTRASTI** (*Faitière National Travailleurs du Secteur Informel du Togo*)



Part of the border between Ghana and Togo.

Les problèmes identifiés par l'UNIWA et par la FAINTRASTI comprenaient :

- **Les frontières sont souvent fermées pour les vendeurs informels ;**
- **Il est souvent difficile d'obtenir le certificat d'origine des produits aux frontières, de multiples taxes sont demandées ;**
- **Les fonctionnaires aux frontières sont souvent corrompus ;**
- **Le franchissement des frontières pose des problèmes spécifiques pour les femmes : elles ont du mal à porter des bagages lourds et sont souvent obligées de faire de longs trajets ;**
- **Les vendeurs informels ont parfois des difficultés à obtenir les documents appropriés pour traverser la frontière.**

Ensemble, les organisations ont identifié les parties prenantes suivantes impliquées : la division des douanes togolaises, la division des douanes ghanéennes, le service d'immigration du Ghana.

Façon de progresser. Pour son travail futur, le groupe entend faire avancer la collaboration entre les deux pays et créer un environnement propice aux relations avec les autorités. **L'objectif est d'organiser une réunion trimestrielle avec les parties prenantes pour discuter des politiques qui affectent la vie des vendeurs.** Le groupe entend ainsi améliorer la capacité des membres à négocier avec les autorités, par le biais de formations et d'ateliers, à la fois pour renforcer leur capacité et pour les informer des politiques gouvernementales.

Ressources supplémentaires



Rapport sur la série de webinaires sur le commerce transfrontalier informel (CTFI)
<https://streetnet.org.za/document/informal-cross-border-trade-icbt-webinar-series-report/>

Article « Tout ce que vous devez savoir sur le commerce informel transfrontalier ».
<https://streetnet.org.za/2022/02/14/all-you-need-to-know-about-informal-cross-border-trade/>

Brochure « Comment améliorer les conditions du commerce transfrontalier informel ? »
<https://streetnet.org.za/document/how-to-improve-conditions-for-informal-cross-border-trade/>

COMMENT AMÉLIORER LES CONDITIONS DU COMMERCE TRANSFRONTALIER INFORMEL ?



Revendications des affiliés de SNI qui font partie de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

METTRE FIN AU HARCÈLEMENT ET À LA VIOLENCE

- La décence et la dignité dans le traitement des vendeurs transfrontaliers aux postes frontières par les autorités ;
- Mettre fin à toutes les formes d'intimidation et de harcèlement dont sont victimes les vendeurs ;
- Interdiction de l'extorsion ;
- Négociation des installations pour les vendeurs transfrontaliers informels et la décence dans le traitement aux postes frontières concernant les tarifs et la violence ;
- Mettre fin aux différents harcèlements dont sont victimes les vendeurs ;
- Sécurité des vendeurs et de leurs marchandises (souvent victimes de l'anarchie) ;
- Fournir des facilités aux femmes qui se livrent au commerce transfrontalier ;
- Assainir les couloirs douaniers et policiers de certains pays (exemple, Nigeria) et les faire respecter les règles établies dans l'espace de la CEDEAO ou de la ZLEA.

ACCÈS AUX DROITS ET SOUTIEN

- Identifier et organiser tous les vendeurs transfrontaliers informels à travers nos pays qui ne sont pas reconnus ou organisés ;
- Promotion de la protection sociale, des droits des travailleurs et du dialogue social actif/participatif ;
- Octroi par l'État de prêts aux vendeurs transfrontaliers informels avec des intérêts raisonnables/subventions pour leur permettre de redémarrer leurs activités là où il y a eu des victimes et des pertes aux frontières en raison des abus subis ; soutien psychosocial pour les vendeurs transfrontaliers informels, en particulier ceux qui ont perdu leur emploi pendant la période COVID-19 ; les investissements directs pour générer plus de richesse sur place/réduire la pauvreté ;
- Promotion de la recommandation 204 de l'OIT et formalisation des activités et reconnaissance des acteurs de l'économie informelle.

IMPOSITION

- Harmonisation des tarifs douaniers aux postes frontières pour permettre la libre circulation des personnes et des biens ;
- Accès au certificat d'origine pour les vendeurs transfrontaliers ;
- Des tarifs douaniers simplifiés à tous les points d'entrée à nos frontières ;
- Tout ce qui concerne les marchandises, c'est-à-dire le paiement des droits de douane, le contrôle des marchandises et d'autres documents pertinents, doit être effectué à un poste particulier ;
- Guichets spéciaux pour les vendeurs informels où leurs déclarations/transactions pourraient être traitées de manière accélérée, sans extorsion aux frontières ;
- Harmoniser les différentes redevances à payer ;
- Un document d'accès aux frontières disponible ; réduction significative des taxes aux frontières ;
- Possibilité d'échanges des devises différentes ;
- Réduction des droits de douane sur des quantités et des produits spécifiques.

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

- Respect des accords entre les pays de la CEDEAO ;
- Introduction et application des cartes d'identité de la CEDEAO ;
- Contrôle étroit de l'harmonisation des réglementations ;
- Documents appropriés permettant de franchir facilement la frontière légalement ;
- Ratification des documents et instruments internationaux pour faciliter le commerce dans les sous-régions africaines.

NÉGOCIATIONS INCLUSIVES

- Création d'une plateforme de forums de décision ;
- Créer un cadre pour les consultations entre les parties prenantes qui travaillent aux frontières des pays voisins ;
- Mise en place d'un bureau d'écoute et d'orientation des vendeurs aux frontières ;
- Mise en place d'un cadre de concertation bipartite (Etat-Syndicat).



STREETNET INTERNATIONAL 2022

 media@streetnet.org.za

 +351 938 291 185

 www.streetnet.org.za

 @StreetNetInternational

 @street_net_international

 @Streetnet1

Photo credit: Marta Moreiras (Dakar, Senegal, 2022)

